

Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES

**ATELIER D'EVALUATION DES INDICATEURS DE CAPACITÉS EN
AFRIQUE**

Thème :

RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE CAPACITES

CIRES, le 08 AVRIL 2014

Coordonnateur: Prof. BALLO Zié



Plan de l'exposé

- **I/ Pourquoi Evaluer les Capacités en Afrique**
- **II/ conceptualisation de l'ACBF sur le Renforcement des Capacités et la mesure des capacités**
- **III/ Méthodologie**
- **IV/ Résultats**



I. Pourquoi évaluer les capacités en Afrique

- Depuis les années 90, plusieurs instruments ont été développés pour rendre opérationnels les efforts en matière de réduction de la pauvreté et pour renforcer les capacités nationales sur tout le continent Africain.
- Les OMD ont fixé un cadre au sein duquel les Etats ont accepté d'être évalués selon certains critères dans leur poursuite d'objectifs quantifiables.
- Les DSRP (ou PND) permettent aux acteurs nationaux et aux partenaires au développement d'évaluer l'impact des politiques et des programmes macroéconomiques, structurels et sociaux des Etats sur les plans établis vers une croissance et la réduction de la pauvreté.



I. Pourquoi évaluer les capacités en Afrique

- Alors que ces instruments ont attiré l'attention des dirigeants et des décideurs sur les résultats en matière de développement, ils ont mis en avant les étapes nécessaires pour atteindre des résultats à plus grande échelle.
- Les facteurs de réussite et les risques majeurs inhérents au continent ont montré **l'importance et la visibilité du rôle du renforcement des capacités.**



I. Pourquoi évaluer les capacités en Afrique

- Le problème principal réside cependant, selon le PNUD (2009), dans le fait que partout sur le continent, la capacité des Etats et des sociétés à mener à bien leurs mandats reste faible et exige par conséquent une plus grande attention et des actions motivées.
- Le succès limité des économies africaines à éradiquer la pauvreté et à mettre en place une transformation sociale radicale (fondée sur une croissance soutenue) se doit à l'absence du renforcement des capacités comme pierre d'achoppement du programme de développement.
- La Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) a lancé en 2009 son Rapport sur les indicateurs des Capacités en Afrique pour pallier cette lacune



I. Pourquoi évaluer les capacités en Afrique

- Ce rapport met en avant l'état du renforcement des capacités et du développement en général en Afrique et soutient l'idée selon laquelle le déficit en matière de capacité est une des problématiques essentielles de la politique de développement
- Le rapport encourage donc l'intégration du renforcement des capacités aux programmes de développement nationaux.
- Il devrait permettre de déterminer quels éléments sont à financer pour développer les capacités.



II. Conceptualisation de l'ACBF sur le renforcement des capacités et mesure des capacités

- Par **Capacités**, on entend généralement l'aptitude des personnes, organisations et de la société dans son ensemble à gérer leurs affaires avec succès.
- Pour ce qui est du **renforcement des capacités**, il s'agit du processus permettant aux personnes, aux organisations et à la société dans son ensemble de lancer, renforcer, créer, adapter et maintenir les capacités sur le long terme.
- A l'ACBF, la notion de renforcement des capacités se rapporte aux capacités reprises aux niveaux individuel, organisationnel et institutionnel pour des mandats particuliers à mettre en œuvre à travers six champs de compétence.



II. Conceptualisation de l'ACBF sur le renforcement des capacités et mesure des capacités

- Il s'agit :
 - de l'analyse de la politique économique,
 - du renforcement de l'administration publique,
 - du renforcement des statistiques nationales et des systèmes statistiques,
 - du renforcement des voix des acteurs non étatiques,
 - de l'amélioration de la gestion financière et de la responsabilité
 - et du renforcement de la gouvernance grâce à de meilleures institutions parlementaires
- **Capacités** dans la définition de l'ACBF signifie avoir les aptitudes, les ressources, les relations et les conditions favorables requises pour atteindre efficacement les six mandats susmentionnés.



II. Conceptualisation de l'ACBF sur le renforcement des capacités et mesure des capacités

- Ces composantes sont mesurés par trois niveaux de capacités qui sont :
 - **l'environnement institutionnel**, il s'agit d'un système plus large au sein duquel les individus et les organisations évoluent et qui facilite ou entrave leur existence.
 - **le niveau organisationnel**, englobe les politiques et les régimes intérieurs, les procédures et les cadres permettant aux organisations de fonctionner et de mener à bien leurs mandats
 - **le niveau individuel**, se réfère aux compétences, expériences et connaissances acquises par les individus.

III. Méthodologie

- Une fiche de collecte de données comportant 9 sections est rédigée dont la section G utilisée par la Banque Mondiale et la Banque Africaine de développement pour évaluer les politiques et institutions du pays (CPIA)
- Un agent de collecte est recruté dans chaque pays concerné, généralement un ingénieur statisticien pour collecter les informations et évaluer toutes les sections sauf la section G.
- L'évaluation de la section G est confiée aux Unités d'Analyse de politique économique locales financées par l'ACBF. Ici, c'est la CAPEC qui évalue cette section. Pour ce faire, nous recrutons deux agents chargés de collecter les informations auprès des différentes institutions et structures concernées.



III. Méthodologie

- Les informations à collecter portent sur 16 critères regroupés en 4 catégories et sur des questions complémentaires
- A. Gestion économique
 1. Gestion macroéconomique
 2. Politique budgétaire
 3. Politique de la dette
- B. Politiques Structurelles
 4. Commerce
 5. Secteur financier
 6. Cadre réglementaire de l'environnement des affaires



III. Méthodologie

- C. Politiques d'inclusion/d'équité sociale
 - 7. Egalité du genre
 - 8. Equité dans l'utilisation des ressources publiques
 - 9. Valorisation des ressources humaines
 - 10. Protection sociale et main-d'œuvre
 - 11. Politiques et institutions pour un environnement durable
- D. Gestion et institutions du secteur public
 - 12. Droits de la propriété et gouvernance basée sur l'Etat de droit
 - 13. Qualité de la gestion budgétaire et financière
 - 14. Efficacité de la mobilisation des ressources
 - 15. Qualité de l'administration publique
 - 16. Transparence, obligation de rendre compte, et corruption dans le secteur public
- Questions Complémentaires



III. Méthodologie

- Après la collecte, nous organisons un atelier d'évaluation auquel prennent part des ministères, des syndicats des travailleurs, la société civile, les banques, le patronat, etc.
- Avant de procéder à l'évaluation de chacun des critères, des explications sont fournies afin de s'assurer que tous les participants ont la même compréhension du critère.
- Sur la base de ces explications et des informations collectées, chaque participant donne une note sur une échelle de 1 à 6 en la motivant.
- La note finale retenue pour chaque critère est la médiane des notes qui présente l'avantage de ne pas être affectée par des valeurs extrêmes de nature aberrantes.

III. Méthodologie

- L' échelle de notation est la suivante:

• Très insatisfaisant depuis au moins 2 ans	1
• Insatisfaisant	2
• Modérément insatisfaisant	3
• Modérément satisfaisant	4
• Satisfaisant	5
• Très satisfaisant depuis au moins 3 ans	6



III. Méthodologie

- En demandant aux pays dans lesquels l'ACBF travaille, de participer à la collecte des données et de superviser leur processus d'agrégation, ces pays vont développer les capacités adéquates pour générer et gérer leurs propres résultats en matière de développement.
- Grâce à une plus grande appropriation du processus d'évaluation des capacités, l'ACBF souhaite faciliter l'accès des hommes et des femmes les plus pauvres aux services de base et aider à augmenter leurs revenus générant des compétences.
- Ainsi, les décideurs politiques et les professionnels de chaque pays seront détenteurs du processus permettant d'évaluer leurs propres capacités à fournir ce type de services de base.

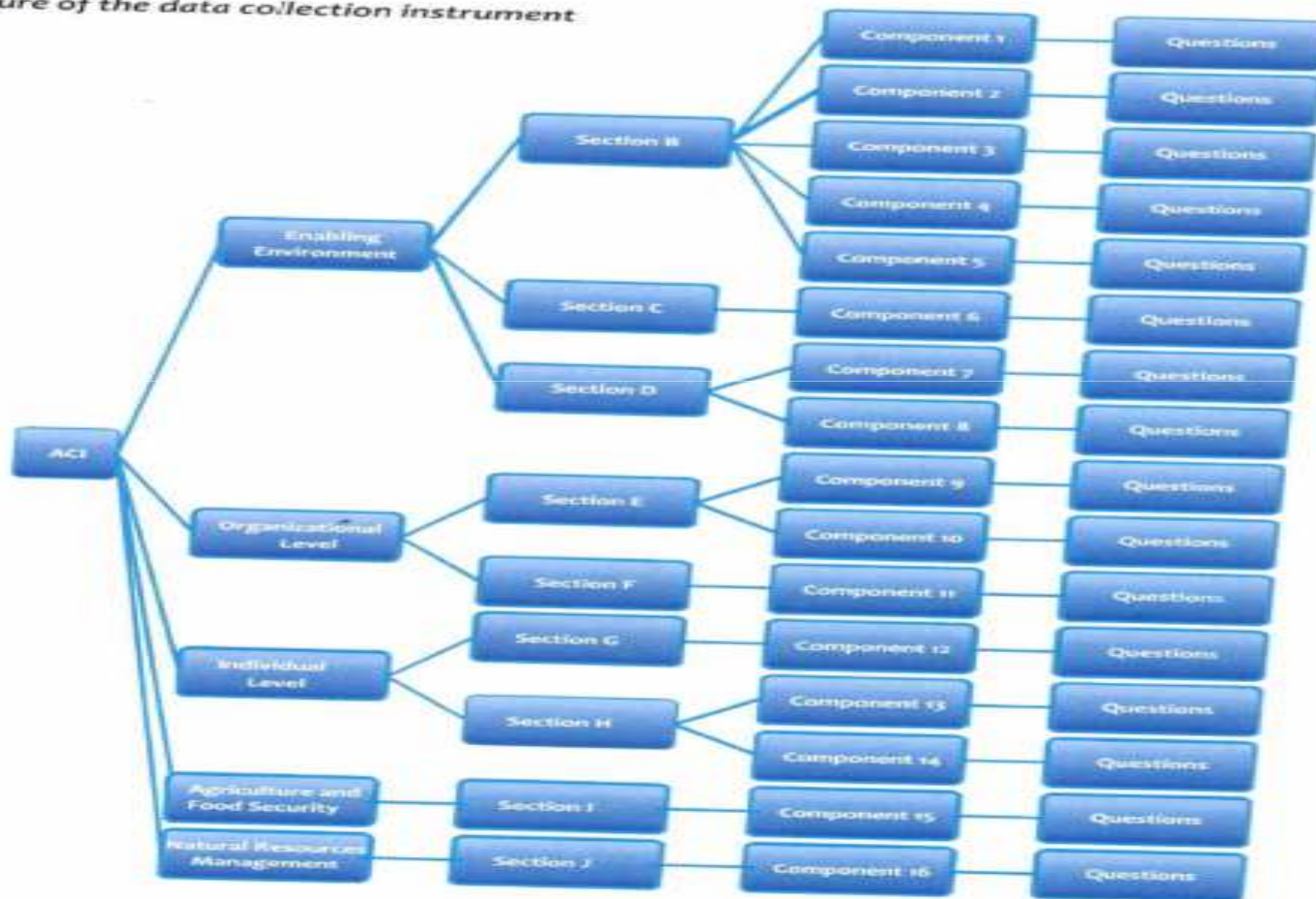
III. Méthodologie

- Les réponses sont ramenées sur une échelle de 0 à 100 par l'ACBF.
- Différents indicateurs sont alors calculés:
 - **Les indicateurs de composante:** la moyenne arithmétique des notes au sein de la composante
 - **Indicateurs de sections:** moyenne arithmétique des indicateurs de composante au sein de la section
 - **Indicateurs de dimension:** moyenne arithmétique des indicateurs de section au sein de la dimension. Ces dimensions sont au nombre de 5: Environnement institutionnel, Niveau organisationnel, Niveau individuel, Agriculture et sécurité alimentaire, Gestion des ressources naturelles

(Voir page 384)

III. Méthodologie

Figure 2
Structure of the data collection instrument



Workshop
Gaborone, Botswana



III. Méthodologie

- L'approche exploratoire (classification hiérarchique) est utilisée pour identifier quatre classes de variables:
 - Environnement institutionnel
 - Processus de mise en œuvre
 - Résultats en matière de développement à l'échelle nationale
 - Résultats en matière de renforcement des capacités
- l'indice composite ICA est la moyenne harmonique des quatre indicateurs
- En plus de ces indicateurs, six indicateurs thématiques sont calculés en utilisant la même approche que pour les indices de composantes:



III. Méthodologie

- 1. Choix politiques pour le développement des capacités.
- 2. Efficacité de l'aide relativement aux activités de développement des capacités
- 3. Egalité du Genre et inclusion sociale
- 4. partenariat pour le développement des capacités
- 5. Profilage des capacités et évaluation des besoin de capacités
- 6. outputs reliés aux développements des capacités.
- 7. inputs reliés aux développements des capacités
- Un indice de Sécurité alimentaire et transformation agricole (thème du rapport annuel 2012) et un Indice de Gestion des Ressources Naturelles (thème du rapport annuel 2013) ont été aussi construits,
- Selon les valeurs des indices, les pays sont classés en cinq catégories:

III. Méthodologie

Level	Value of Index	Category	Color
1	0 to less than 20	Very Low	Red
2	20 to less than 40	Low	Orange
3	40 to less than 60	Medium	Yellow
4	60 to less than 80	High	Light Green
5	80 and above	Very High	Dark Green

IV. Résultats (rapport de 2013)

- Pour la Côte d'Ivoire, les résultats suivants sont obtenus:
- **Indice ICA**
 - Valeur : **30,3** sur 100 contre 24,6 (rapport 2012)
 - Niveau de renforcement des capacités: Faible
 - Rang: **25/44** contre 30/42 (en 2012)
- **Evaluation du renforcement des capacités par secteur: Valeurs des indices composantes**
 - Choix des politiques en matière de renforcement des capacités: **49,5** contre 47,2 (en 2012)
 - Efficacité de l'aide liée aux activités de renforcement des capacités: **40** contre 33,8 (en 2012)
 - Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale: **70,8** sur 100 contre 57,5 (en 2012)
 - Organismes de développement: **50** contre 50 (en 2012)

IV. Résultats (rapport de 2013)

- **Evaluation du renforcement des capacités par secteur: Valeurs des indices composantes (suite)**

- Evaluation des besoins en renforcement des capacités: **50** contre 50 (en 2012)

- Transformation Agricole et sécurité alimentaire: 43,1 sur 100 contre 33,2 (en 2012)

Niveau de renforcement des capacités: moyen

- Gestion des ressources Naturelles: 33,3

Niveau de renforcement des capacités: faible

En résumé, la Côte d'Ivoire a enregistré un accroissement du niveau de renforcement des capacités en 2013 relativement à 2012.

Toutefois, le niveau demeure encore faible



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**